

**Arrêté de la DACS du 29 mai 2008 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes**

NOR : JUSC0812044A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code du commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code du commerce ;

Vu l'arrêté du 13 novembre 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Douai ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes du Nord - Pas-de-Calais, en date du 10 avril 2008,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommée membre de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Douai, en qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes, Mme Bourdon (Viviane), présidente de section à la chambre régionale des comptes du Nord - Pas-de-Calais, titulaire, en remplacement de M. Roux (Christian).

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 29 mai 2008.

Pour la garde des sceaux,  
ministre de la justice  
et par délégation :  
*La directrice des affaires civiles  
et du sceau,*  
P. FOMBEUR